

Conseil d'État – Présentation d'un assesseur francophone

Par lettre du 25 janvier 2012, le premier président du Conseil d'État porte à la connaissance de la Chambre qu'en son audience publique du 19 décembre 2011, l'assemblée générale de ce Conseil a procédé, conformément à l'article 80 des lois coordonnées sur le Conseil d'État, à l'établissement de la liste de trois candidats pour une place vacante d'assesseur francophone.

Ont été présentés par le Conseil d'État, sans unanimité toutefois:

- Premier candidat: M. Christian Behrendt, professeur à la faculté de droit de l'Université de Liège;
- Deuxième candidat: M. Jacques Clesse, avocat au barreau de Liège, professeur à temps partiel à la faculté de droit de l'Université de Liège;
- Troisième candidat: M. Pierre Moreau, chargé de cours à la faculté de droit de l'Université de Liège.

La présentation n'étant pas unanime, la Chambre peut, conformément à l'article 70, § 1er, alinéa 8, des lois sur le Conseil d'État coordonnées le 12 janvier 1973, et dans un délai ne pouvant dépasser trente jours à compter de la réception de la communication de cette présentation, soit confirmer la liste présentée par le Conseil d'État, soit présenter une autre liste de trois noms formellement motivée.

La présentation éventuelle d'une liste par la Chambre doit se faire sur base des candidatures reçues par le Conseil d'État.

Les candidatures suivantes ont été introduites:

- M. Christian Behrendt, professeur à la faculté de droit de l'Université de Liège;
- M. Jacques Clesse, avocat au barreau de Liège, professeur à temps partiel à la faculté de droit de l'Université de Liège;
- M. Jacques Englebert, avocat au barreau de Bruxelles;
- M. Pierre Moreau, chargé de cours à la faculté de droit de l'Université de Liège.

Le délai dont dispose la Chambre pour présenter une liste ou pour confirmer la liste expire le 2 mars 2012.

Conformément à l'avis de la Conférence des présidents du 8 février 2012, le curriculum vitae des candidats sera transmis aux secrétariats des groupes politiques.